

APPEL D'OFFRES

A.H. (MTL) INC., A.H. (T.R.) INC., A.H. (AYL) INC., A.H. (QUÉ) INC., A.H. ROYALE INC., LES IMMEUBLES A.H. (ST-BASILE) INC., LES IMMEUBLES A.H. (AYLMER) INC., LES IMMEUBLES A.H. (TROIS-RIVIÈRES) INC., A.H.Q. (GESTION) INC., les Débitrices/Requérantes, et ATTRACTIONS HIPPIQUES (MONTRÉAL) S.E.C., ATTRACTIONS HIPPIQUES (TROIS-RIVIÈRES) S.E.C., ATTRACTIONS HIPPIQUES (AYLMER) S.E.C., ATTRACTIONS HIPPIQUES (QUÉBEC) S.E.C., les Mises en cause, (ci-après « Attractions Hippiques », « AH », « Société » ou « Vendeurs »)

Attractions Hippiques est le propriétaire, gestionnaire et/ou opérateur d'hippodromes qui présente des courses de chevaux en direct et des paris interpestes, ainsi que d'un centre d'entraînement équestre et d'un réseau de 16 emplacements de pari-mutuel hors-piste situés dans la Province de Québec, Canada.

Le 26 juin 2008, à la suite d'une Requête déposée par AH, l'honorable Chantal Corriveau, juge de la Cour supérieure du Québec (« Cour ») a rendu une Ordonnance initiale conformément aux dispositions de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« LACC ») et a nommé RSM Richter Inc. à titre de contrôleur (« Contrôleur »).

Le 28 avril 2009, la Cour a approuvé le processus de vente de tous les actifs (« Actifs ») de la Société, sous le contrôle et la supervision de RSM Richter Inc. en sa qualité de Contrôleur nommé par la Cour.

RSM Richter Inc. à titre de Contrôleur nommé par la Cour

solicite par les présentes des offres visant l'achat des Actifs d'Attractions Hippiques « en bloc » ou par lot.

Tous les Actifs sont situés dans la Province de Québec, Canada. Les Actifs offerts en vente comprennent ce qui suit :

- **Hippodrome de Québec** : droits au contrat de location du terrain et des bâtiments, améliorations locatives, équipement de piste de course, matériel roulant, machinerie et outils, mobilier et agencements, matériel informatique et logiciels, équipement audio-vidéo ainsi que tous les droits aux contrats conclus avec des fournisseurs relativement aux activités de pari-mutuel;
- **Hippodrome de Trois-Rivières** : terrain et bâtiments, équipement de restaurant, équipement de piste de course, matériel roulant, machinerie et outils, mobilier et agencements, matériel informatique et logiciels, équipement audio-vidéo ainsi que tous les droits aux contrats conclus avec des fournisseurs relativement aux activités de pari-mutuel;
- **Hippodrome d'Aylmer** : terrain et bâtiments, équipement de restaurant, équipement de piste de course, matériel roulant, machinerie et outils, mobilier et agencements, matériel informatique et logiciels, équipement audio-vidéo ainsi que tous les droits aux contrats conclus avec des fournisseurs relativement aux activités de pari-mutuel;
- **Centre d'entraînement des Chênes (Saint-Basile-Le-Grand)** : terrain, bâtiments et matériel roulant;
- **Activités de pari-mutuel** : droits aux contrats conclus avec 16 emplacements de pari-mutuel hors-piste et des fournisseurs, y compris les activités de pari sur compte par téléphone et en ligne (centre d'appel);
- **Divers** : améliorations locatives, équipement de restaurant, équipement de piste de course, matériel roulant, machinerie et outils, mobilier et agencements, matériel informatique et logiciels et équipement audio-vidéo situés à l'Hippodrome de Montréal.

Prendre note que tous les permis et licences délivrés par des organismes gouvernementaux relativement au pari-mutuel, aux appareils de loterie vidéo et aux activités de course sont exclus de la vente des Actifs et ne font donc pas partie des Actifs offerts en vente. Tous les offrants doivent se conformer aux lois en vigueur et présenter une demande relative à tous les permis et licences requis et y être admissibles, le cas échéant.

Un document d'information détaillé, comprenant l'identification des Actifs et les conditions de vente, sera disponible à la suite de l'envoi à RSM Richter Inc. d'une lettre d'intérêt acceptable et de la signature d'une entente de confidentialité. **Toutes les ententes de confidentialité doivent être signées au plus tard le 22 mai 2009.** Les conditions de vente font partie intégrante du présent appel d'offres et chaque offrant a la responsabilité de présenter une offre qui respecte ces conditions.

RSM Richter Inc. doit avoir reçu les offres à son bureau avant midi (heure de Montréal) le 23 juin 2009. La préférence sera accordée aux offres permettant à la Société de poursuivre ses activités commerciales.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements au sujet du présent appel d'offres, veuillez communiquer avec l'un des deux représentants du Contrôleur suivants :

David Pelletier, LL.B., MBA, CBV
514.934.3417
dpelletier@rsmrichter.com

Stéphane De Broux, CA
514.934.8621
sdebroux@rsmrichter.com

RSM Richter Inc.

2 Place Alexis Nihon, 20^e étage
Montréal (Québec) H3Z 3C2
Tél. : 514.934.3497
Télec. : 514.934.3504
www.rsmrichter.com